

Les cartes de pêche désormais accessibles en ligne

La législation en vigueur au plan national impose le passage au numérique. La Fédération de la Corse pour la pêche et la protection du milieu aquatique accompagne l'évolution. En attendant l'ouverture le 9 mars

Plus que quelques jours à attendre avant de sortir les cannes et les leures. La saison de la pêche en rivière débute samedi 9 mars. Mais seuls les titulaires d'une carte de pêche seront autorisés à réaliser quelques belles prises, soit "dix poissons de 18 centimètres minimum en rivière et de 23 centimètres minimum dans les lacs de montagne, par jour et par pêcheur", précise Antoine Battestini, président de la Fédération de la Corse pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Et pour la première fois cette année, les modalités de délivrance du précieux document feront appel à l'outil informatique et à internet. "Pendant des décennies, les cartes de pêche étaient délivrées aussi bien par les associations de pêche que par les revendeurs de matériels de pêche. Désormais, comme l'exige la réglementation en vigueur, les démarches pour acheter sa carte ou pour la faire renouveler s'effectuent en ligne", résume le pré-

sident. La dématérialisation du processus administratif se conçoit de deux façons différentes pour les pêcheurs insulaires. La première consiste à se rendre sur le site national carte-pêche.fr. "En cinq minutes à peine, au moment qui leur convient, les internautes ont la possibilité d'obtenir leur carte. Ils auront aussi la possibilité de la réimprimer en cas de perte", reprend le président.

Le poisson est là

En parallèle, la fédération a ressenti la nécessité de tenir compte des obstacles auxquels certains pêcheurs risquent d'être confrontés. "Tous n'ont pas internet. Certains se sentent démunis face à l'ordinateur compte tenu de leur âge. C'est pourquoi nous avons envisagé une autre possibilité", souligne-t-on depuis la fédération. La méthode, cette fois, consiste à faire appel aux revendeurs de matériel de pêche ou à la fédération régionale. "Le pé-



Dominique Poli, Antoine Battestini, Joseph Faggiannelli et Pierre Godani recommandent aux pêcheurs d'effectuer au plus tôt les formalités nécessaires. PHOTO JEAN-PIERRE BELDIT

cheur remplit une fiche de renseignement, choisit sa carte de pêche, fait le chèque d'un montant correspondant et joint une photo d'identité. Ensuite, le revendeur accomplira à sa place la démarche en ligne ou bien remettra le dossier à des membres de la fédération régionale. Les pêcheurs peuvent aussi venir à la fédération à Ajaccio. À Bastia, nous organisons une permanence dans les locaux de

la fédération des chasseurs de Haute-Corse", détaille Antoine Battestini.

Quelle que soit la voie choisie, le principe est identique. "Il est nécessaire d'effectuer ces formalités au plus tôt, afin d'éviter tout retard et de disposer, avant l'ouverture, de la carte dont le prix n'a pas varié depuis 2015", insistent Dominique Poli, Joseph Faggiannelli, Pierre Godani, respectivement trésorier, char-

gé de mission et administrateur au sein de la fédération.

D'autant que 2019 s'annonce comme un bon cru pour les amateurs de truite, l'espèce emblématique locale. "Nos rivières, compte tenu des précipitations enregistrées tout au long des mois écoulés, sont généreuses. L'eau est d'excellente qualité. Les pêches d'évaluation que nous avons réalisées ont mis en évidence des quantités im-

portantes de poissons y compris en Alta Rocca où les pêcheurs craignaient l'impact du barrage du Rizzanese et comme ailleurs dans l'île, les effets des crues et des périodes de sécheresse passées", se félicite le président de la fédération.

Comme chaque année, des truites arc-en-ciel ont été libérées en des points précis. Elles sont issues de la pisciculture. "Elles sont destinées en priorité aux pêcheurs qui sont dans l'incapacité d'aller dans des rivières de montagne. Ces poissons ne se reproduisent pas pour ne pas entrer en concurrence avec la truite-corse", souligne-t-on.

Les deux parcours "No kill" de la vallée de la Gravona et du Centre Corse font le plein aussi. Et tous les poissons auront la vie sauve. On pêche par pur plaisir et on relâche le poisson. C'est la règle du jeu.

Quatre mille pêcheurs, répartis dans vingt-cinq associations de pêche, évoluent dans l'île.

VÉRONIQUE EMMANUELLI